

Pour l'égalité et l'émancipation, je m'engage !



Rendez-vous à La Rochelle le 29 août pour l'atelier d'HES

Un congrès, quelques marches et quelques élections plus tard, les animatrices et les animateurs d'HES vont prendre un peu de repos. **Je veux saluer le travail du bureau national**, Nicolas, Sophie, Aurélien, Antoine, Christophe, Myriam, Corine, Arnaud, Lennie, Marie, Benjamin, Richard et Damien.

Cette année, nous ferons notre rentrée à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle. Nous nous retrouverons autour de notre stand et au cours de l'atelier que nous organisons, et que j'aurais le plaisir d'animer, dans le cadre du programme de l'université, le samedi 29 août à 17 h 30 à l'espace Encan.

Depuis le débat sur le mariage pour tous, un mouvement réactionnaire minoritaire, mais non négligeable donne de la voix sur différents sujets de société. Le point commun de l'ensemble des discours est une opposition farouche à la notion d'émancipation, au cœur des combats de la gauche depuis plus d'un siècle. S'il est évident que tout nous oppose à eux, valeurs, projet de société, éthique, il n'est pas inutile de mieux les connaître pour mieux les combattre. Nous en discuterons avec :

- **David Paternotte**, Maître de conférence en sociologie à l'Université libre de Bruxelles.
- **Yohann Roszewitch**, Président de SOS homophobie,
- et la participation d'**Aurélien Mazuy**, président de Rainbow Rose.

Retrouve toutes les infos utiles pour venir à l'université en cliquant sur la carte postale ci-dessous :



D'ici là, au nom du bureau national, je vous souhaite un bel été, riche de rencontres et de retrouvailles, de détente et de réflexion.

Amicalement,

Denis Quinqueton

Président d'HES

Socialistes lesbiennes, gays, bi et trans

Communiqué du 29 juillet 2015



Medias LGBT : si tu t'abonnes, t'investis pour défendre tes valeurs

La disparition du magazine « Têtu » a suscité un certain nombre de réactions, d'où n'étaient pas absentes quelques sordides règlements de comptes. Passons. Mais il y a aujourd'hui 134 ans que la loi du 29 juillet 1881, connue pour encadrer l'affichage sauvage, instituait la liberté de la presse, en France. Et HES (Socialistes LGBT) tient à souligner que cette disparition et cet anniversaire rappellent d'abord une question cruciale : quelle économie pour la presse dans une démocratie ? [Lire la suite...](#)

Tu peux aussi télécharger le dépliant « Plus d'un siècle de presse gaie et (parfois) lesbienne » [ici](#).

Communiqué du PS et d'HES du 6 juillet 2015



Agression de Mélanie Hénique : les actes homophobes n'ont pas leur place en République

Le Parti socialiste et HES (Socialistes lesbiennes, gais, bi et trans) dénoncent avec force l'agression à caractère homophobe dont a été victime la nageuse Mélanie Hénique, il y a quelques jours. [Lire la suite...](#)

Et retrouve ce communiqué [là](#), sur le site du PS.

Communiqué du groupe Paris – Île-de-France du 6 juillet 2015



Avec la Mairie de Paris, un deuxième quinquennat pour le 190 !

HES (socialistes lesbiennes, gais, bi et trans) se réjouit du travail de la Mairie de Paris qui, grâce à la volonté claire d'Anne Hidalgo, a pu proposer des locaux au centre de santé sexuelle « 190 », unique en France. Ce sont 240 m² accessibles qui permettront au « 190 » de continuer à développer son action depuis le 20^e arrondissement. Nous saluons au passage l'engagement des maires des 10^e, 11^e et 20^e arrondissements qui ont contribué à trouver la solution aujourd'hui mise en œuvre. [Lire la suite...](#)

Communiqué du 3 juillet 2015



GPA : la Cour de cassation préfère la réalité aux caricatures !

Dans sa décision publiée aujourd'hui vendredi 3 juillet 2015, la Cour de cassation a validé la retranscription à l'état civil de lien de filiation pour un enfant né à l'étranger grâce à une

gestation pour autrui (GPA). [Lire la suite...](#)

Et tu peux lire [là](#) le communiqué assez détaillé de la Cour de cassation.

Document de la section PS de Hambourg (fédération des Français de l'étranger)



Ehe für Alle – Le Mariage pour Tous en Allemagne

L'union civile entre personnes de même sexe reconnue comme un droit humain. Le 21 juillet dernier la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que le défaut d'union civile au bénéfice des couples de même sexe, en l'occurrence en Italie, constitue une violation de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit le droit au respect de la vie privée et familiale. La Cour a jugé en effet que l'absence de reconnaissance juridique et de protection porte préjudice aux « besoins essentiels relatifs à un couple engagé dans une relation stable ». [Lire la suite...](#)

[Adhérer](#)

[Faire un don](#)
